

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24 T 144

DOMAINE : 8.3 Voirie

**OBJET : Travaux curatifs en urgence sur le réseau pluvial
Ensemble des rues de la commune
A compter de la date de signature jusqu'au 31/12/2024**

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **GAGNERAUD CONSTRUCTION, 4, avenue de Bruxelles – 13127 VITROLLES** pour le compte de : **LA METROPOLE**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

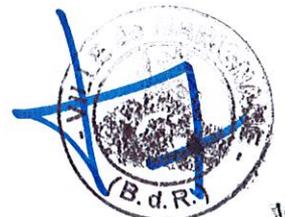
Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **28 MAI 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Le Maire,
Eric Le Dissès



24T144



ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 28 MAI 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

Ensemble des rues de la commune

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

<input checked="" type="checkbox"/> METROPOLE	<input type="checkbox"/> DEPARTEMENTALE
<input type="checkbox"/> COMMUNALE	<input type="checkbox"/> PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... GAGNERAUD CONSTRUCTION

Adresse N°4 Avenue de Bruxelles

13127 vitrolles

Tél./FAX 06 17 21 30 48

MAIL pperez@gagneraud.fr

POUR LE COMPTE DE LA METROPOLE

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

à la signature jusqu'au 31/12/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Travaux curatifs en urgence sur le reseau pluvial

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> DAET
<input type="checkbox"/> Longueur Tranchées	<input type="checkbox"/> TRAVAUX DE NUIT	
<input type="checkbox"/> Voirie moins de 3 ans	<input checked="" type="checkbox"/> STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL SI BESOIN	
<input checked="" type="checkbox"/> DANGER	<input checked="" type="checkbox"/> ALTERNAT MANUEL TRICOLERE si besoin	
<input type="checkbox"/> ATTENTION SORTIE DE CHANTIER	<input type="checkbox"/> ROUTE BARREE AVEC DEVIATION Voir plan de circulation ou délestage	
<input checked="" type="checkbox"/> TRAVAUX 1/2 chaussée	<input checked="" type="checkbox"/> Passage VL et PL	
<input checked="" type="checkbox"/> CONES DE SIGNALISATION	<input checked="" type="checkbox"/> PROTECTION DES PIETONS	
<input checked="" type="checkbox"/> BALISAGE DU CHANTIER	<input type="checkbox"/> INSTALLATION BENNE	

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

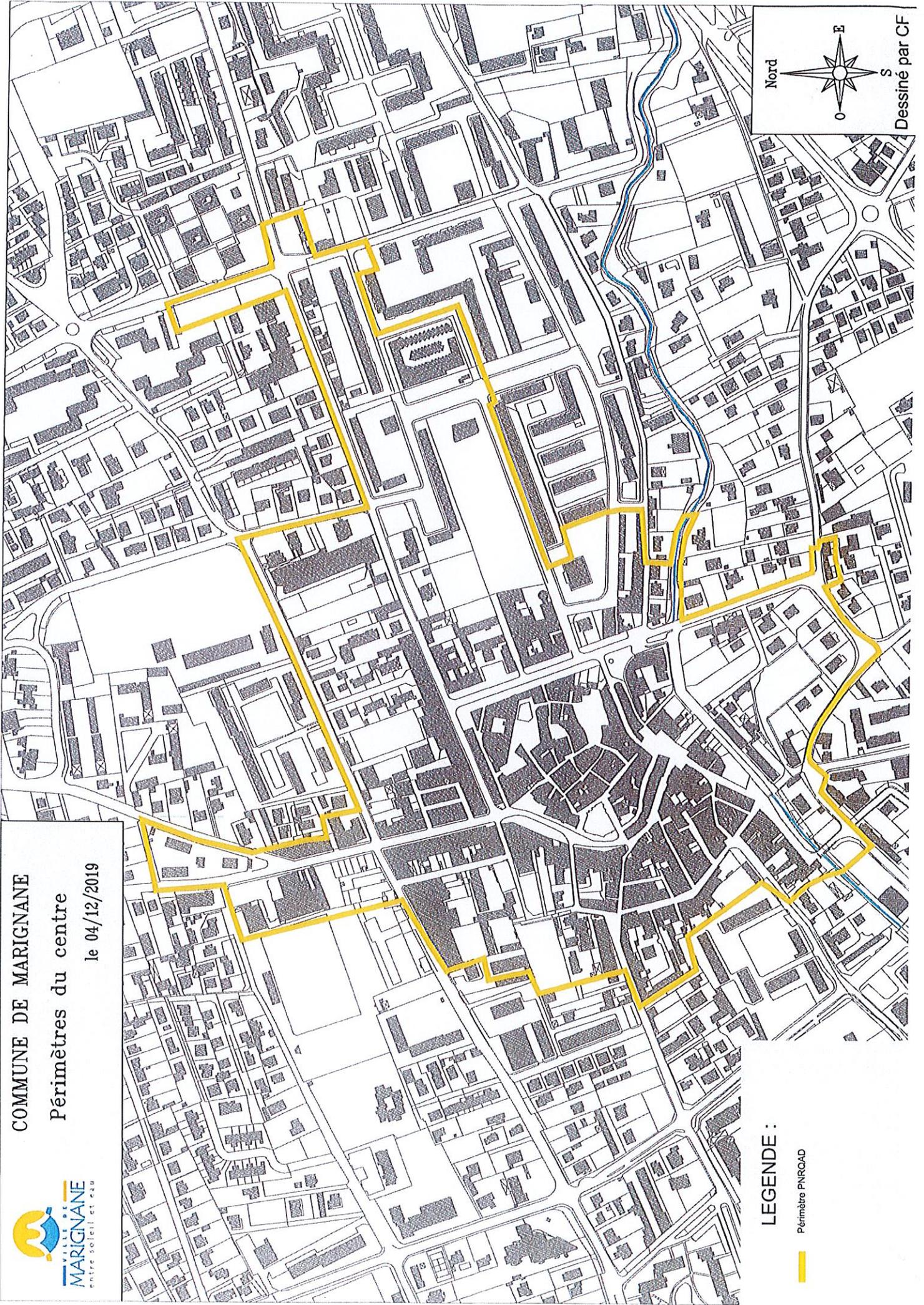
AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques



COMMUNE DE MARNAGNANE

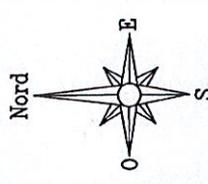
Périmètres du centre

le 04/12/2019



LEGENDE :

— Périmètre PNRoad



Dessiné par CF